

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/ses/spip.php?article1045>



**ACADÉMIE  
DE LIMOGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# De la crise financière à la crise économique

- Terminale ES - Rapports, notes, analyses en ligne. - Politique économique et sociale -



Date de mise en ligne : mardi 2 février 2010

---

Copyright © SES Limoges - Tous droits réservés

---

Banque de France - Documents et débats N° 3

« De la crise financière à la crise économique »

Ce document fait suite au [n°2 de Documents et débats](#) de la Banque de France consacré à la crise financière, publié en février 2009.

Extraits de l'introduction :

Le système financier mondial a traversé en 2007 et en 2008 une crise d'une ampleur sans précédent. Cette crise a été évolutive : elle a successivement atteint différents marchés, différents acteurs, différents pays avant de se muer en une crise économique, c'est-à-dire une crise touchant l'économie réelle. En effet, les interactions entre le secteur financier et l'économie réelle tendent à se renforcer mutuellement via notamment le canal du capital bancaire.

Historiquement, l'ampleur des crises économiques traduit des circonstances particulières à leur apparition mais elle résulte aussi des réponses apportées par les autorités publiques tant en termes de gestion de la crise bancaire que de politique macroéconomique. La plupart des gouvernements et des banques centrales des pays concernés ont, à cet égard, apporté des réponses de politique économique visant, dans un premier temps, à soutenir le secteur bancaire et à restaurer le fonctionnement normal des marchés, et, dans un second temps, à limiter autant que possible la propagation et les incidences de la crise à l'économie réelle. Tout le monde s'accorde à dire que les actions engagées ont été adaptées et efficaces, tant sur la forme (rapidité, coopération et convergence) que dans le contenu (soutien au financement et au capital des banques, mesures en faveur de la croissance économique).

Par ailleurs, cette crise a été l'occasion pour les acteurs du système financier mondial (établissements privés, régulateurs, banques centrales) de s'interroger sur les limites de l'ordre financier international et sur la nécessité de son renouveau. Dans ce domaine, les initiatives du G 20 ont marqué le retour de la régulation selon une double dynamique visant à la fois l'extension de son champ d'application et l'harmonisation internationale des normes comptables et prudentielles sur lesquelles elle s'appuie. Les chantiers engagés sont vastes et les domaines variés : le renforcement de la surveillance microprudentielle des établissements, l'amélioration de la résilience du système grâce à des incitations modifiées (règles de rémunération), l'adoption d'une approche globale des risques du système financier (approche macroprudentielle), la refonte de l'architecture des institutions internationales et de la supervision financière (rééquilibrage de la représentation des pays émergents et organisation de la micro et de la macrosurveillance en Europe).

Document en ligne à [cette adresse](#).